

CONSOLIDATION

- I. **METHODE DE CONSALIDATION**

- II. **ETATS FINANCIERS/CONSOLIDES/METHODES**

- III. **CAS PARTICULIERS DE CONSOLIDATION**

- IV. **RETRAITEMENTS**

Chapitre I. METHODES DE CONSOLIDATION

Section 1. Périmètre de consolidation

Paragraphe 1. Définitions

Un groupe est un ensemble de société lié par des **participations** et dont l'une d'entre elle exerce un **contrôle** plus accentué sur les autres et joue le rôle de leadership ou société mère.

Les critères de la consolidation

Premier critère de la consolidation : Il faut au minimum détenir 10% des actions dans une entreprise pour qu'on les appelle titre de participation, selon les dispositions de l'OHADA ;

Contrôle :

Passif	Montant
Titre de participation	X
Titre de placement	Y

- o La consolidation doit être faite par la société mère ;
- o Les états financiers sont la finalité de la consolidation ;
- o La finalité n'est pas vraiment les écritures comptables.

Deuxième critère de la consolidation : les titres ne doivent pas être acquis dans l'intention de faire une spéculation.

Ainsi, la participation est de détenir des actions à conserver avec un minimum de 10%.

Toutefois on peut avoir 10% des actions et ne pas être éligible dans le groupe, donc hors du périmètre de consolidation.

Troisième critère de la consolidation Il faut avoir 20% de participation pour faire partie du périmètre de consolidation.

En résumé, il faut avoir 10% pour que ce soit des titres de participations et 20% pour entrer dans le périmètre de consolidation.

La consolidation est ouverte au monde. C'est la capacité de l'entreprise à faire face au monde extérieur.

Paragraphe 2. Les types de participation

Il existe quatre types de participations :

- Participation directe
- Participation indirecte
- Participation réciproque
- Participation circulaire

a. Participation directe

A m% B

Il faut nécessairement connaître m%.

$m = \frac{\text{Nombre de titre B détenus par A}}{\text{Nombre de titre B dans son capital (B)}}$ (en unité physique)

Il faut raisonner en quantité et non en valeur de titre de participation (action). Le temps est une variable à intégrer dans les calculs.

Lorsque se sont des titres qui ont été achetés après la création de la société, on ne calculera plus m.

Si les titres B ont été acquis au moment de la création (constitution) donc à la valeur nominale, on peut raisonner en valeur. Dans ce cas :

$m = \frac{\text{Valeur de titre B détenus par A}}{\text{Capital de B}}$

b. Participation indirecte

A	m%	B	n%	C	D	E	F
	70%			60%	80%		40%
75%							

- Pourcentage de contrôle de A dans B : 70% = CE (Contrôle Exclusif)
- Pourcentage de contrôle de A dans C : 60% = CE (Contrôle Exclusif)
- Pourcentage de contrôle de A dans D : 80% = CE (Contrôle Exclusif)
- Pourcentage de contrôle de A dans E : 40% = pas Contrôle exclusif
- Pourcentage de contrôle de A dans F : 0% = pas Contrôle exclusif

Résumé

A m% B n% C

Il faut que m% donne lieu à un contrôle exclusif pour continuer la chaîne.

A défaut du contrôle exclusif, la chaîne est rompue. Par conséquent les participations détenues par B sont exclues du périmètre de consolidation.

c. Participation réciproque

A m% B
 n%

Disposition légale : les pourcentages ne doivent pas dépasser 10% entre m et n (Droit international que l'OHADA a repris).

Donc il y'a jamais de consolidation dans le cadre de la participation réciproque. Si on veut consolider et dépasser les 10%, l'une des sociétés doit nécessairement renoncer à ses participations.

d. Participation circulaire

Au plan juridique (légal) aucune réglementation précise ne limite la consolidation, mais on s'aligne aux interdictions de la réciprocité.

Paragraphe 3. Le contrôle

L'analyse de la participation doit permettre de connaître la nature du contrôle. Il existe trois (3) types de contrôle :

- Le Contrôle Exclusif (CE);
- Le Contrôle Conjoint (CC);
- l'Influence Notable (IN).

a. Le Contrôle Exclusif (CE);

La méthode de consolidation dépend du type de type de contrôle. Il résulte :

- De la détention, d'une participation **majoritaire** ;
- De la détention d'au moins **40% des droits de vote** (de participation) sans qu'aucune autre société n'ait un pourcentage supérieur et aussi une majorité de représentativité dans le groupe de prise de décision durant 2 exercices successifs (règles cumulatives);
Si personne n'a 50%, on regarde le plus grand. Mais lorsque les autres se regroupent ils ont la majorité. Aussi on est majoritairement représenté Au Conseil d'Administration (le CA est constitué de 12 membres).
- Des **dispositions statutaires ou contractuelles**.

Avec le Contrôle Exclusif, on utilise une méthode de consolidation appelée "Intégration Globale" (IG)

b. **Le Contrôle Conjoint (CC)**

A

B

C ("C" est une société fermée ou société communautaire d'intérêts)

Ici, l'égalité est obligatoire.

Il faut satisfaire aux conditions suivantes pour qu'il y ait Contrôle Conjoint :

- Le nombre doit être limité de deux (2) au minimum à quatre (4) au maximum ;
- Les décisions doivent être prises d'un commun accord.

A

B

C

D

(Société fermée)

L'idéal c'est d'avoir 33 $\frac{1}{3}$ % de participation. Mais ce n'est pas une obligation, elle est seulement souhaitée.

A

B

C

D

E

(Société fermée)

Mêmes conditions que la précédente c'est-à-dire les trois (3) sociétés.

Avec le Contrôle Conjoint, on utilise une méthode de consolidation appelée **"Intégration Proportionnelle" (IP)**.

$$\text{Pourcentage d'intérêt de A dans A autre que C} = \frac{1 - i\%}{1 - (m\% \times n\% \times i\%)}$$

$$\text{Pourcentage d'intérêt de A dans B autre que C} = \frac{(1 - i\%)m\%}{1 - (m\% \times n\% \times i\%)}$$

$$\text{Pourcentage d'intérêt de A dans C autre que C} = \frac{(1 - i\%)m\% \times n\%}{1 - (m\% \times n\% \times i\%)}$$

Section 2. Elaboration du tableau de bord

On l'appelle tableau de bord de calcul des pourcentages.

A 40% B

80% 60%

C

Tableau de bord

		Pourcentage d'intérêt			Pourcentage de contrôle			Type de contrôle (TC)	Méthode de Consolidation (MC)
		Directe	Indirecte	Total	Directe	Indirecte	Total		
A	A	100	-	100	100	-	100	Consolidante	IG
A	B	40	48	88	40	60	100	Exclusif (CE)	IG
A	C	80	-	80	80	-	80	Exclusif (CE)	IG

PC : (A, B, C)

NC : Non Contrôle

NCon : Non Consolidable

Remarque :

- En matière de contrôle c'est la loi du tout ou rien ;
- Lorsque la participation est circulaire ou réciproque, il y'a plus de consolidation. On peut seulement calculer les intérêts.

Exercice d'application N°1

- La société A détient 75% de B, 20% de C, 10% de D, 44% de E, 14% de F et 10% de G ;
- La société B détient 35% de C, 15% de D et 50% de E ;
- La société D détient 5% de F.

Travail à faire :

1. Présentez l'organigramme du groupe ;
2. Présentez le tableau de calcul des pourcentages et de contrôle ;
3. Définir le périmètre de consolidation.

Résolution :

1. Organigramme

2. Tableau de bord

		Pourcentage d'intérêt			Pourcentage de contrôle			Type de contrôle (TC)	Méthode de Consolidation (MC)
		Directe	Indirecte	Total	Directe	Indirecte	Total		
A	A	100	-	100	100	-	100	Consolidante	IG
A	B	75	-	75	75	-	75	Exclusif (CE)	IG
A	C	20	26,25	46,25	20	35	55	CE	IG
A	D	10	11,25	21,25	10	15	25	IN	MEE
A	E	14	37,50	81,50	44	50	94	CE	IG
A	F	14	1,06	15,06	14	-	14	NC	-
A	G	10	-	10	10	0	10	NC	-

Non Consolidable (NC) : inférieur à 20% de participation normée

PC : (A, B, C, D, E)

Exercice d'application N°2

- La société A détient 75% de participation de B, 80% de C, 40% de D ;
- La société B détient 50% de E et E est une société fermée et 20% de D ;
- La société D détient 35% de G ;
- La société C détient 30% de F ;
- La société G détient 10% de F ;

- La société F détient 65% de H ;

Travail à faire :

1. Présentez l'organigramme du groupe A ;
2. Présentez le tableau de calcul des pourcentages et de contrôle ;
3. Définir le périmètre de consolidation.

Résolution :

1. Organigramme

2. Tableau de bord

	Pourcentage d'intérêt			Pourcentage de contrôle			Type de contrôle (TC)	Méthode de Consolidation (MC)
	Directe	Indirecte	Total	Directe	Indirecte	Total		
A A	100	-	100	100	-	100	Consolidante	IG
A B	75	-	75	75	-	75	Exclusif (CE)	IG
A C	80	-	80	80	-	80	CE	IG
A D	40	15	55	40	20	60	CE	IG
A E	-	37,50	37,50	-	50	50	CC	IP
A F	-	25,9	25,9	-	30	30	IN	MEE
A G	-	19,29	19,29	-	35	35	IN	MEE
A H	-	16,25	16,25	-	-	0	NC	-

Pourcentage d'intérêt G : $(0,4 \times 0,35) + (0,75 \times 0,2 \times 0,35) = 19,25$

Remarque :

- Pour le périmètre de consolidation, on prend toutes les sociétés de la colonne (type de contrôle) sauf les Non Consolidable (NC) ;
- À partir d'IN, on avance plus en matière de contrôle.

Exercice d'application N°3

Chapitre II. Présentation des états financiers consolidés

Dans un groupe, il est recommandé de mettre en place des procédures communes de fonctionnement afin de faciliter la présentation des états financiers consolidés. Les règles communes concernent :

- Les méthodes d'évaluation utilisées (stocks) ;
- Les méthodes de calcul (surtout les amortissements) ;
- Les mêmes formats pour la présentation des états financiers individuels.

Exemple de format

Bilan grande masses

Immobilisations	Capital
Stocks	Réserves
Créances	Résultat net
Trésorerie	dettes

Compte de résultat

Total produits
- Total charges
+ /- Résultat Global

Remarque :

- En consolidation, la notion de réserves est vaste et appartient au passé. Les constituants sont : les primes d'émission, les subventions, etc.
- Harmoniser les positions sur les charges immobilisées et les subventions d'investissement.

I. La méthode de l'Intégration Globale

La démarche utilisée est la suivante :

- Reprise des comptes de bilan et de gestion de la consolidante dans le journal de consolidation ;
- Reprise des comptes de bilan et de gestion de la société consolidée dans le journal de consolidation ;
- Elimination des comptes et opérations réciproque tel que :

Fournisseurs (401)	Client (411)
Emprunt (162)	Prêt (271)
Dépôt et cautionnement reçu (165) (175)	Dépôt et cautionnement versé
Ventes (70)	Achats (60)
Autres produits (75)	Autres dettes (65)
Produits financiers (77)	Frais financiers (67)

Ecritures relatives à l'élimination des comptes réciproques (dans le journal de consolidation)

Emprunt	x	X
Prêt		
Fournisseur	X	X
Client		
Ventes	X	X
Achats		

Remarque :

- Le capital de la consolidation c'est celui de la société mère ;
- Les capitaux propres (à m'exclusion du capital de la société consolidante) sont affectés :

Ecritures d'affectation des capitaux propres de la consolidante:

Réserves A	X	
Résultat A	y	
Réserves consolidées		X Y
Résultat consolidé		

La consolidation ne retient pas dans les états financiers consolidés les éléments internes aux entreprises consolidées, notamment les titres.

Tableau de partage des capitaux propres de la filiale avec annulation des titres de participation détenus.

Les titres des sociétés qui ne sont pas dans le périmètre de consolidation doivent, elles apparaître dans les états financiers consolidés.

Rubrique	Total	Part du groupe	Part hors groupe
Capital F	1000	800	200
Réserves F	200	160	40
Total	1200	960	244 ⁽¹⁾
Titres F dans « Mère »	800	800	0 ⁽²⁾
Réserve consolidée	400	160	240
Résultat F	60	48	12

(1) Intérêt minoritaire

(2) Résultat minoritaire

- Réserves consolidées = 160 : plus values réalisées sur l'exercice passé ;
- Résultat consolidé = 48/208 : plus values réalisées sur le total de groupe (présent exercice) ;

Intérêts hors groupe (HG) ou minoritaire = 240

Résultat hors groupe (HG) en minoritaire = $\frac{12}{208}$

Total HG = 252

Ecritures découlant du partage

Capital F	100	
Réserves F	0	
Résultat F	200	
Titre F (annulation de titres)	60	80
Réserves consolidées		0
Résultat consolidés		16
		0
		48
		24
Intérêts HG		0
Résultat HG		12
		0

Remarque :

- Après le journal de consolidation, il est possible de présenter une balance consolidée puis les états financiers consolidés ;
- Il est possible d'établir directement les états financiers consolidés sans le journal et sans la balance.

Exercice d'application

Les comptes personnels des sociétés A et B après d'éventuels retraitements, afin d'assurer leur homogénéisation se présente de la façon suivante à la clôture de l'exercice N (en millier de f CFA).

Actif	A	B	Passif	A	B
Immobilisations	124 000	106 000	Capital	160 000	100 000
Titre B	60 000 (1)	-	Réserves	20 000	10 000
Actifs divers	36 000 (2)	30 000	Résultat net	24 000	6 000
			Passif divers	16 000	80 000 (3)
Totaux	220 000	136 000	Totaux	220 000	136 000

- (1) Titres acquis à la constitution de la société B ;
 (2) Dont 6 000 sur la filiale B ;
 (3) Dont 6 000 sur la mère A.

Ventes	180 000 (4)	146 000
Achats	156 000	140 000 (5)
Résultat	24 000	6 000

- (4) Dont 20 000 auprès de la filiale B ;
 (5) Dont 20 000 avec la mère A.

Travail à faire :

1. Présentez les calculs nécessaires à la consolidation ;
2. Journal de consolidation ;
3. Bilan consolidé ;
4. Compte de résultat consolidé.

Solution de l'exercice d'application